



Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 25, N° 37

16 septembre 1970

RÉVISION DES PROPOSITIONS RELATIVES À L'IMPOSITION DE L'INDUSTRIE MINIÈRE

Le ministre des Finances, M. E.J. Benson, a fait connaître récemment trois révisions importantes des propositions du Livre blanc relatives à l'imposition de l'industrie minière au Canada. Ces révisions sont présentées aux gouvernements provinciaux pour examen. Les modifications proposées sont expliquées dans une lettre adressée aux ministres des Finances et trésoriers provinciaux pour servir de base de discussions à leur réunion trimestrielle régulière qui sera tenue à Ottawa le 17 septembre.

Deux de ces révisions augmenteraient les stimulants fiscaux à l'exploration et à la mise en valeur. La troisième reconnaîtrait les répercussions éventuelles que l'ensemble des impôts sur les sociétés et des impôts miniers des provinces aurait dans certaines situations en vertu du régime du Livre blanc. Elle donnerait aux gouvernements provinciaux plus d'espace fiscal et leur accorderait la souplesse vou-

lue pour augmenter leurs propres recettes ou pour diminuer ou modifier à leur choix le poids total des impôts frappant les bénéficiaires miniers.

Les dépenses permettant de "gagner" l'épuisement (rendant admissible à une déduction sur les bénéficiaires imposables) seraient élargies de façon à inclure: le coût de certains aménagements pour traiter les minerais; certaines dépenses à l'égard d'agrandissements importants d'une mine.

La troisième modification augmenterait l'abattement fédéral au titre des impôts provinciaux sur les sociétés frappant les bénéficiaires de production imposables d'une mine. Cet abattement passerait de 10 à 25 points de pourcentage, ce qui ferait descendre de 40 p. 100 à 25 p. 100 le taux net d'impôt fédéral. Cette mesure permettrait aux provinces d'être plus flexibles en rajustant leurs taux d'impôt sur les sociétés, d'impôts miniers, ou les deux, pour les adapter aux conditions de l'industrie en général ou dans des secteurs particuliers.

SOMMAIRE

Révision des propositions relatives à l'imposition de l'industrie minière	1
La vente de véhicules automobiles neufs ..	2
Symposium sur la pollution	3
Matériel scolaire pour la Jamaïque	3
Don d'un taureau à l'Ouganda	3
La "zizanie" du Manitoba	3
Changements des troupes à Chypre	4
Un pêcheur en visite capture son 200e thon	4
Naissances, mariages et décès	4
Guerre à la chenille des sapins	5
L'indice des prix à la consommation	5
Projet d'accord aérien Canada-Israël	6
Étude de l'action des vents sur les édifices	6
Les diplomates visiteront le Nord	6

HISTORIQUE DE L'IMPOSITION DE L'INDUSTRIE MINIÈRE

Depuis bien des années, on utilise des règles spéciales pour déterminer le revenu provenant de l'industrie minière et de la production du pétrole et du gaz naturel.

Le Livre blanc sur la réforme fiscale propose de réviser substantiellement ces règlements "pour s'assurer que les entreprises vraiment rentables fournissent, comme les autres secteurs de l'industrie, une part équitable des recettes fiscales de l'État, et que les encouragements offerts donnent les résultats recherchés". Cependant, le Livre blanc souligne que des règlements spéciaux sont toujours nécessaires pour l'industrie extractive. Il reconnaît "que l'exploration et la mise en valeur des mines et des gisements de pétrole et de gaz comportent des risques plus grands que dans les autres secteurs de l'industrie, et que l'importance de ces risques est la plupart du temps très incertaine".